



## 81 % des Français estiment que les formations en apprentissage permettent de trouver un premier emploi facilement

### Trois propositions de l'Institut Montaigne pour réussir la réforme de l'apprentissage

Cliquez ici  
pour consulter  
la note

Cliquez ici pour  
télécharger  
l'enquête

Communiqué de presse

La nouvelle note de l'Institut Montaigne « Apprentissage : les trois clés d'une véritable transformation » s'appuie sur une enquête ELABE pour l'Institut Montaigne réalisée les 19 et 20 septembre 2017 auprès de 1051 personnes âgées de 15 ans et plus.

Paris, le 8 octobre 2017 – Dans la note de l'Institut Montaigne, « Apprentissage : les trois clés d'une véritable transformation », parue aujourd'hui, Bertrand Martinot, *senior fellow* à l'Institut Montaigne, économiste spécialiste de l'emploi, propose trois mesures concrètes pour faire de l'apprentissage la voie professionnelle initiale de droit commun, en faveur de l'insertion durable des jeunes.

Elle s'appuie notamment sur une enquête réalisée par ELABE pour l'Institut Montaigne qui révèle que 78 % des Français estiment que le système scolaire actuel prépare mal les élèves au monde du travail. Ils plébiscitent largement l'apprentissage comme une mesure efficace pour lutter contre le chômage (84 % des Français dont 25 % le qualifie de « très efficace »).

Malgré l'engouement des Français et les engagements des gouvernements successifs en faveur de l'apprentissage, le nombre d'apprentis a baissé de 4 % depuis 2010. Il s'agit pourtant d'un levier incontournable pour favoriser un accès durable des jeunes à l'emploi. En Allemagne, alors que 16 % des jeunes suivent une formation en apprentissage, ils ne sont que 5,2 % en France. L'impact est très net sur le taux de chômage des 15-24 ans, puisqu'en Allemagne, il n'est que de 7 %, alors qu'en France il atteint 24,6 %.

## I. Nos propositions pour créer les conditions indispensables à l'essor de ce dispositif en France

Pour faire de l'apprentissage la voie professionnelle initiale de droit commun, en faveur de l'insertion durable des jeunes, trois mesures nous semblent prioritaires :

1. **Confier aux régions, en lien avec les professionnels, le pilotage territorial de la formation professionnelle initiale. L'apprentissage pâtit en France d'une gouvernance inefficace qui freine l'impulsion politique donnée par l'exécutif.** En effet, la coexistence d'une voie de formation professionnelle initiale par voie scolaire, pilotée par l'Education nationale, et d'une voie d'apprentissage qui relève de la compétence des Conseils régionaux, interdit un véritable pilotage de la carte des formations professionnelles initiales. C'est pourquoi l'Institut Montaigne propose que les régions soient pleinement responsables de la définition de la carte des formations initiales, c'est-à-dire les formations réalisées par voie scolaire, au sein des lycées professionnels, et celles réalisées par voie professionnelle, au sein des CFA. Il s'agirait ainsi de créer un bloc de compétences homogène « formation professionnelle initiale ». Cette compétence devrait s'exercer en étroite coopération avec les branches professionnelles et les organismes consulaires apportant leur connaissance précise des besoins en compétences des entreprises de la région.
2. **Introduire des systèmes de préparation à l'apprentissage, que ce soit pour les élèves en formation scolaire ou les jeunes déscolarisés.** Tous les pays qui ont massivement développé l'apprentissage au niveau des formations secondaires ont consacré des moyens considérables pour créer des périodes de transition ou de sas entre l'état scolaire (ou l'état de décrochage scolaire) et l'apprentissage. Ainsi, nous proposons de :
  - généraliser les Dispositifs d'initiation aux métiers de l'alternance (DIMA), qui établissent des cursus spécifiques de préparation à l'apprentissage, accessibles aux jeunes âgés d'au moins 15 ans, indépendamment de leur origine scolaire ;
  - créer une voie de préparation à l'apprentissage pour certains jeunes en décrochage scolaire ;
  - permettre aux jeunes d'effectuer une première année en CFA, qui correspondrait à une année de seconde professionnelle, sans contrat d'apprentissage.
3. **Adapter le système de certifications aux mutations de l'économie.** Ce troisième volet repose sur le besoin de refondre les processus d'élaboration et de rénovation des diplômes professionnels pour répondre avec une plus grande réactivité, et en accord avec les besoins des entreprises, aux mutations économiques rapides. Nos propositions :
  - rééquilibrer la charge horaire d'enseignement en faveur des compétences « métier » ;
  - impliquer les partenaires sociaux et raccourcir les délais de création et de rénovation des diplômes.

## II. Les Français et l'apprentissage : une enquête ELABE pour l'Institut Montaigne

### **La vision d'une très forte inadéquation entre le système scolaire et le marché du travail**

78 % des Français interrogés considèrent que le système scolaire actuel prépare mal les jeunes au monde du travail. L'intensité du constat critique à l'égard de la capacité de l'école à préparer au monde du travail est corrélée à l'âge : si les plus jeunes sont plus cléments vis-à-vis du système scolaire qu'ils

viennent de quitter (43 % des 15-17 ans et 34 % des 18-24 ans estiment qu'il prépare bien), les plus âgés partagent de façon quasi-unanime ce diagnostic négatif (81 % des 50-64 ans, 84 % des 65 ans et plus).

### **Mal connu, l'apprentissage est largement plébiscité par les Français**

Les Français portent un regard bienveillant sur ces types de formation : 21 % en ont une « très bonne image » et 53 % une « assez bonne image ». 81 % des Français estiment que les formations en apprentissage **permettent de trouver un premier emploi facilement**. Les Français évoquent même spontanément la capacité à « apprendre un métier concret, mêlant pratique et théorie » (16 % d'évocations spontanées), sa proximité à l'entreprise (« 1<sup>ère</sup> expérience de l'entreprise » : 7 %), et une certaine efficacité sur le marché de l'emploi (« bonne insertion professionnelle » : 8 %).

53 % des 15-24 ans seraient prêts à suivre une formation en apprentissage. Une intention qui reste cependant fragile : seuls 16 % expriment une envie « certaine ». Un taux largement plus élevé (74 %) lorsque la parole est donnée aux parents d'enfants scolarisés dont 25 % répondent « Oui, certainement ».

L'image de l'apprentissage reste cependant marquée par quelques difficultés et freins :

- une forte méconnaissance (61 %) ;
- une certaine difficulté pour trouver des postes en entreprise (75 %) et une mauvaise réputation (56 %) ;
- « réservé aux métiers manuels » (35 % « vrai »),
- « réservé aux élèves qui préparent un bac pro ou un CAP » (35 % « vrai »),
- « débouche essentiellement sur des métiers faiblement rémunérés » (27 % « vrai »),
- ou encore « destiné aux jeunes qui rencontrent des difficultés scolaires » (27 % « vrai »).

Cette image reste particulièrement marquée chez les plus jeunes et notamment les 18-24 ans : métiers faiblement rémunérés (35 % contre 27 % pour l'ensemble de la population), destiné aux jeunes en difficultés (34 % contre 27 %), et débouche sur des métiers peu qualifiés (33 % contre 21 %).

### **III. Les priorités des Français pour réformer l'apprentissage**

**L'enquête ELABE pour l'Institut Montaigne révèle également les quatre priorités des Français pour réformer le système de formation en apprentissage :**

- **Simplifier** les démarches et réglementations pour les employeurs et les apprentis (52 % de citations)
- **Impliquer davantage les entreprises** dans les cursus de formation (51 %)
- **Ouvrir une filière professionnelle préparatoire en fin de collège** pour mieux orienter et préparer les élèves à un cursus en apprentissage (48 %)
- **Accentuer les aides financières à destination des petites et moyennes entreprises** lors de l'embauche en apprentissage (46 %).

Cette image reste particulièrement marquée chez les plus jeunes et notamment les 18-24 ans : métiers faiblement rémunérés (35 % contre 27 % pour l'ensemble de la population), destiné aux jeunes en difficultés (34 % contre 27 %), et débouche sur des métiers peu qualifiés (33 % contre 21 %).

L'Institut Montaigne a consacré de nombreux travaux à l'emploi des jeunes, notamment :

- [Développer l'apprentissage : un enjeu pour la compétitivité, pour l'emploi et pour la justice sociale](#), Jean-Pierre Boisivon et Henri Lachmann, note publiée en partenariat avec Terra Nova, mars 2017.
- [L'apprentissage, un vaccin contre le chômage des jeunes](#), Bertrand Martinot, mai 2015.
- [Une nouvelle proposition pour l'apprentissage : 10 propositions concrètes](#), Bertrand Martinot, janvier 2014.

*Nous vous attendons sur [Twitter](#), [Facebook](#) et sur [Instagram](#).*

*Inscrivez-vous à [notre newsletter](#).*

Contact presse :

Institut Montaigne

Camille Godeau, directrice de la communication

06 77 17 45 53 – [cgodeau@institutmontaigne.org](mailto:cgodeau@institutmontaigne.org)

**À propos de l'Institut Montaigne :**

*Association à but non lucratif, l'Institut Montaigne est un laboratoire d'idées créé en 2000. Il élabore des propositions concrètes autour de quatre axes de politiques publiques : action publique, cohésion sociale, compétitivité et finances publiques. Adressés aux pouvoirs publics, ses travaux sont le fruit d'une méthode d'analyse et de recherche ouverte sur les comparaisons internationales, rigoureuse et critique. L'Institut Montaigne réunit des chefs d'entreprise, des hauts fonctionnaires, des universitaires et des personnalités issues d'horizons très divers. Ses financements sont exclusivement privés, aucune contribution n'excédant 2 % d'un budget annuel de 3,8 millions d'euros. À travers ses publications et les événements qu'il organise, l'Institut Montaigne, think tank pionnier en France, souhaite jouer pleinement son rôle d'acteur du débat démocratique.*